

# SANCTIONS

DISCIPLINAIRES JANVIER 2018



## VICTOIRE



# FORCE OUVRIERE SAINT-MARTIN-DE-RE

## AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE POITIERS

1<sup>er</sup> dossier jugé = 1<sup>ère</sup> victoire !!!

Délibéré après l'audience du 3 mars 2020 :

- La décision du 5 juin 2018 est annulée,
- Il est enjoint à l'administration de retirer du dossier administratif individuel toute référence à la sanction annulée et d'en tirer toutes conséquences pécuniaires
- Le présent jugement sera notifié à Mr JL. et à la garde des sceaux, ministre de la justice.

*VOILA a quoi sert un syndicat... une assistance, des conseils, un suivi...*

**DES RESULTATS !**

*Pas de gesticulations, pas de beuglements inutiles, pas de blabla...*

**DES RESULTATS !**

Vous assurez votre véhicule, votre habitation, votre vie familiale...

***Pensez à assurer votre vie professionnelle...Adhérez à **Force Ouvrière**...***